

Discrimation social et humaines

Par tibaud christiane, le 08/08/2018 à 16:44

classer ma maison en zone risque majeur alors que la meme maison a 50m et zone constructible, et le terrain cotoyant qui appartient a la mairie est zone bien, de plus j habite depuis 26ans je suis handicapee a 80, pas de nettoyages des feuille de leurs platanes, moi vieille et handicapee obligee de le faire, mon pt que j ai elevee a subi une mise a l'ecart par l'ecole pas meme classe social, le terrain de la mairieest derriere ma maison et des arbres menace de tomber pas d'elagage ce qui assombrie ma empechant le soleil de passer, que doije faire

Les conditions générales d'utilisation du site indiquen que les messages doivent comporter des formules de politesse comme bonjour et merci !!!